JOUY-EN-JOSAS
MARCHÉ DES ARTISANS & COMMERÇANTS
Samedi 22 juin 2019

ATTENTION CHANGEMENT HORAIRE !

de 11h à 22h

Installation à partir de 10h

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner avant le 12 mai 2019

Merci de compléter en majuscules

Coordonnées de l'exposant :

Nom / Prénom : .....

Nom de la société (le cas échéant) : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....E-mail : .....

Liste et description des produits vendus

Joindre une ou plusieurs photographie(s)

.....

Statut :

◯ Particulier (*joindre la photocopie de la pièce d'identité)*

◯ Professionnel (*joindre la photocopie de la pièce d'identité + justificatif)*

Document d'identité (photocopie à joindre obligatoirement) : Carte identité ◯ Passeport ◯

N°..... délivré le ..... /..... /..... par ..... de.....

Je réserve un emplacement pour le **MARCHE du 22 juin 2019** à JOUY-EN-JOSAS *(mettre une croix)* **:**

◯ **1 emplacement 4 mètres linéaires □ 28 € Jovaciens □ 32 € extérieurs**

◯ **2 emplacements 8 mètres linéaires □ 56 € Jovaciens □ 64 € extérieurs**

◯ **3 emplacements 12 mètres linéaires □ 84 € Jovaciens □ 96 € extérieurs**

Aux CONDITIONS DE RESERVATION suivantes : (**4 mètres** linéaires **x 2** mètres de profondeur**)**

Tarif pour les Jovaciens sur présentation d'un justificatif de domicile

Pour que ma demande soit prise en compte (l'enregistrement n'est effectif que si le dossier est complet) :

→Je prends **connaissance du règlement stipulé au verso** et je m'engage **à le respecter**.

→**Je signe ce document** (renseignements d'identité **obligatoires**).

→Je joins **le chèque de règlement à l'ordre du Trésor public.**

→**J'adresse l'ensemble à :**

Mairie de Jouy-en-Josas – Service Evénementiel – 19 avenue Jean Jaurès - 78350 – JOUY EN JOSAS

Téléphone : 01-39-20-11-21 / E- mail : even@jouy-en-josas.fr

Fait le : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ à _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _. Signature

Règlement au verso à signer obligatoirement →

RÈGLEMENT

1 - L'entrée du marché est gratuite pour les visiteurs

2 - L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée

3 - L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule

4 - Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé **si le dossier d'enregistrement est incomplet.**

5 - L'accueil et la mise à disposition des emplacements se feront uniquement de 10h à 10h30, ensuite il sera impossible de franchir la barrière de sécurité avec son véhicule.

6 - L'organisateur se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté **entre 11h et 11h30**.

7 - Les places affectées par l'organisateur ne sont pas modifiables le jour du marché.

8 - La somme versée pour la réservation ne pourra en aucun cas être remboursée.

9 - Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité.

10 - Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand ouvert de 11h à 22h et à quitter les lieux uniquement à 22h30, en ayant débarrassé **et nettoyé correctement** l'espace occupé.

11 - Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée, dans la mesure des places disponibles. Les personnes désirant avoir des emplacements contigus devront adresser **un dossier unique** regroupant les divers demandeurs ; les demandes hors de ce cadre ne seront pas prises en compte.

12 - Pour des raisons d'organisation et de sécurité un véhicule par stand sera autorisé à stationner à côté de l'emplacement délivré. Ce dernier ne pourra en aucun cas quitter les lieux avant 22h30.

13 - Les exposants s'engagent à tendre vers un stand **« zéro déchets »** et à ne pas utiliser de matériau type couverts, verre ou même emballages (pour les clients) en plastique. **Ils s'engagent à trier rigoureusement les déchets produits** lors de la manifestation (cf. consignes figurant sur les poubelles et le guide du tri - sacs de pré-collecte fournis sur demande) et également à **être économes en consommation d'énergie** sur place.

14 - Buvette et petite restauration possibles sur le site.

15 - ***Se munir de son matériel : table, chaise, parasol…. (quel que soit le temps il est conseillé de se munir d'un parasol).***

Fait à :……, le :……

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement